

Un mot du Curé

Deux informations : les statistiques annuelles et une réunion importante



Les statistiques annuelles

Dans son intervention reprise ci-dessus, notre Evêque rappelle les statistiques établies pour notre Diocèse en 2018 (celles de 2019 sont en cours de traitement). Afin de compléter cette information, voici les statistiques réalisées au niveau de notre unité pastorale et qui ont été transmises à l'Evêché il y a quelques jours :

Baptêmes :

2018 : 55 - 2019 : 80

Premières Communions :

2018 : 71 - 2019 : 70

Confirmations :

2018 : 70 - 2019 : 48

Mariages religieux :

2018 : 15 - 2019 : 5

Funérailles religieuses :

2018 : 96 - 2019 : 107

Pratique religieuse le 3^{ème} dimanche d'octobre :

2018 : 239 - 2019 : 278

Pratique religieuse à Noël :

2018 : 361 - 2019 : 323

Il est bien sûr trop tôt pour tirer des conclusions et plusieurs des variations ci-dessus peuvent facilement s'expliquer. Dans un an ou deux, nous pourrons sans doute davantage avancer des analyses qui permettront éventuellement d'ajuster la pastorale locale.

La réunion de janvier du GEFELeuze

Le GEFELeuze est le « groupement (GE) des Fabriques d'église (FE) des clochers de l'entité de Leuze ». Ce groupement est présidé par moi-même en tant que Curé et j'ai demandé à M. Sergio Tesolin d'en être le secrétaire, ce qu'il a généreusement accepté.

La réunion dite « des vœux » s'est tenue ce 15 janvier dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Après avoir, comme il se doit, remercié tous les présents pour les services rendus au cours de l'année, j'ai rappelé l'historique de cette réunion, et plus largement des « groupements de Fabriques d'église » souhaités depuis plusieurs années par l'Evêque de Tournai, et encouragés par l'Administration Communale de Leuze.

J'ai ensuite eu la joie d'accueillir un premier intervenant ; il s'agissait de notre Bourgmestre, **M. Lucien Rawart**, qui avait accepté de prendre la parole ; je lui avais demandé de nous détailler la composition des budgets fabriciens (nous pensons toujours au « supplément communal » demandé chaque année par les Fabriques, mais j'ai également découvert l'impact des subsides extraordinaires et surtout les emprunts contractés parfois depuis 10 ou 15 ans pour des travaux dans telle église et dont la Ville doit toujours rembourser capital et intérêts), et leur place dans le cadre d'un budget communal. Cette présentation claire, précise et étayée d'exemples concrets, mais également l'affirmation claire de notre Bourgmestre quant à la volonté communale de « faire tout ce qui est possible » pour sauvegarder nos églises dans un bon état, dans la limite bien sûr des possibilités budgétaires (budgets alloués) et humaines (mise à disposition du personnel ouvrier communal), ont été reçues de façon très positive par les fabriciens présents. Je le remercie encore d'avoir accepté d'être présent et l'exercice de cette présentation. Je ne manquerai pas de l'inviter lors de nos autres réunions du Groupement.

Dans un deuxième temps, j'ai eu la joie d'accueillir un deuxième intervenant en la personne de notre nouvel Echevin délégué aux Cultes, **M. Nicolas Dumont**. Avec enthousiasme, M. l'Echevin (qui actuellement est en train de réaliser une visite approfondie de chaque église de façon à se rendre compte *de visu* de la situation concrète de chacune) a redit clairement sa volonté de veiller à chacun des édifices de culte, dans la limite bien entendu des possibilités communales établies avec ses collègues du Collège. Il a clairement exprimé aussi le désir d'être vraiment l'« interface » entre les Fabriques et la Ville et de jouer ce rôle pour stimuler chacun, ce qu'il n'a pas manqué de faire déjà. M. Dumont a également redit son souhait de travailler en réelle collaboration avec le Curé pour tout ce qui concerne la gestion de nos églises ; je ne peux

que l'en remercier. Lui aussi bien sûr, nous rejoindra régulièrement dans nos réunions futures et ne manquera pas de nous faire partager son dynamisme et son enthousiasme pour la sauvegarde de nos églises.

Dans un troisième temps, j'ai eu la joie de donner la parole à **M. Etienne Van Quickelberghe**, l'un des responsables du SAGEP (« Service d'aide à la gestion des paroisses »), ce service diocésain qui porte notamment la responsabilité des 550 (environ) Fabriques d'église de notre Diocèse. M. Van Quickelberghe a pu alors nous parler, avec de nombreux exemples, des groupements de fabriques, qui existent parfois depuis de nombreuses années, de leur fonctionnement, mais surtout des fruits que l'on peut retirer d'un travail en groupement plutôt que chaque fabrique isolément : économies réelles, priorisation de dossiers, gestion davantage rationnelle de ceux-ci... Ici aussi, une intervention qui a semblé convaincre plusieurs de l'urgence de travailler désormais en « GEFELeuze ».

C'est pourquoi dans un dernier temps, j'ai proposé trois actions concrètes aux 11 Fabriques d'église de l'Unité pastorale :

1/ Une réflexion approfondie va être menée sur deux dossiers qui, habituellement, pèsent « lourd » dans un budget annuel : les assurances de nos églises (RC, incendie, vol, dégradations...) et les énergies (mazout, gaz, électricité) ; pour y parvenir, deux commissions ont été créées et M. l'Echevin Dumont a accepté de les coordonner. Il s'agit d'une commission « **Assurances** » (ont accepté d'y prendre part : MM. Patrick Demeulenaere (Grandmetz), Jean-Louis Degrandart (Willaupuis), Christian Saily (Leuze), Alain Lucas (Tourpes)) et d'une commission « **Energies** » (ont accepté d'y prendre part : Mmes et MM. Christine Louette (Chapelle-à-Oie), Joël Peeters (Pipaix), Caty Rodriguez (Thieulain), Gilbert Vanreenterghem (Vieux-Leuze)).

2/ Le prochain budget des fabriques sera établi en groupement. Chaque Fabrique établira un projet de budget, qui sera ensuite présenté, évalué et éventuellement corrigé en groupement en présence des Autorités communales, avant que la Fabrique ne le finalise pour le présenter aux Tutelles.

3/ J'ai demandé également un audit du patrimoine conservé dans nos églises. En effet, après avoir parcouru l'inventaire connu de l'IRPA (Institut Royal du Patrimoine artistique) qui date des années '70, je suis

parfois étonné de ne pas retrouver dans nos églises certains objets précieux mentionnés dans cet inventaire. Cela n'est bien sûr pas normal et j'espère que ces pièces précieuses n'ont pas disparu ! Une première étape est un audit que j'ai demandé à chaque fabrique à partir des données de l'IRPA : identifier la présence de chaque objet et sa situation actuelle. Ensuite, nous aviserons pour tenter d'aller encore plus loin dans la protection mais aussi la mise en valeur de ce patrimoine commun à tous les habitants de l'entité, avec comme objectif à moyen terme, une « Portes ouvertes » qui permettra à chaque habitant de découvrir ce trésor de nos églises.

Après avoir remercié tous les intervenants et participants, nous avons pu agréablement profiter du « verre de l'amitié » préparé par M. Tesolin et son équipe.

*

Un grand merci à tous pour cette réunion qui, je le souhaite, signe un renouveau dans le fonctionnement du GEFELeuze !

Bon dimanche !

Abbé Patrick Willocq